

Le retour de la politique

par Jeanne LARUE, vice-présidente PRG du Conseil régional.

Le rapport de Christiane Taubira sur les relations de l'Union européenne avec les pays du Sud a comme sous-titre « Et si la politique se mêlait enfin des affaires du monde ? ». Une belle question et une belle invitation.

« Les Radicaux de gauche, veulent porter la voie d'une gauche réformatrice. Une gauche volontaire et responsable. »

Il semble en effet que la politique soit devenue une activité honteuse. La place est aux experts de tous poils, aux commentateurs... A tel point que même des élus arrivent à dire « mais, je ne fais pas de politique ! » ou qu'ils ne sont ni de droite, ni de gauche.

La tentation est en effet grande de se montrer le plus modéré possible pour

ratifier large. Mais cette modération sert trop souvent à masquer l'inaction. Or, l'inaction n'est pas permise alors que nous sommes confrontés à des enjeux aussi forts que l'envolée des cours du pétrole, l'accès au

logement, à l'emploi, la protection de l'environnement pour ne prendre que quelques exemples.

Les Radicaux de gauche veulent porter la voie d'une gauche réformatrice. Il s'agit d'une gauche volontaire qui ne se contente pas de regarder les trains passer. Ainsi, la Bretagne pourrait devenir une économie résidentielle, vivant du tourisme et de

l'installation de retraités. La gauche au Conseil régional se bat pour le développement des entreprises.

Avec l'établissement public foncier régional, elle veut lutter contre la spéculation immobilière qui ferait de la Bretagne une « Breizh riviera ».

Une gauche réformatrice, c'est aussi une gauche responsable. Les élus Radicaux de gauche ne cessent de le dire : les collectivités doivent exercer pleinement leurs compétences et éviter autant que possible d'en sortir, sauf à se disperser inutilement. De même, toute dépense publique doit être discutée : sur le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel comme sur le financement du TGV, il faut fixer des contraintes fermes.



Il ne peut y avoir de tabou si l'on ne veut pas s'exposer au dérapage des dépenses publiques. Un luxe que l'on ne peut se permettre en ses périodes de croissance molle.

La politique est une activité noble. Aux Radicaux de gauche, qui portent l'héritage de Pierre Mendès-France, de prouver qu'il ne faut pas en douter.

Dérive autoritaire

La lutte contre l'immigration illégale s'est transformée en véritable chasse. Les avocats représentant les intérêts des étrangers se plaignent de ne pouvoir exercer correctement leur activité : difficulté d'accès aux dossiers, présence de l'escorte policière pendant l'entretien avec le client, locaux

inadaptés à un exercice serein de la justice...

Ces dérives s'ajoutent aux conséquences déjà observées de la politique d'immigration du gouvernement : une multiplication des contrôles au faciès, des poursuites exercées jusque dans l'enceinte des hôpitaux. Les étrangers concernés ne sont

pourtant pas des délinquants. La mobilisation pour remplir les objectifs chiffrés finit d'ailleurs par détourner les forces de l'ordre de leur activité première : la lutte contre la délinquance. A commencer par les employeurs de main d'œuvre illégale...

On a vu enfin les militants associatifs défendant les droits

des étrangers victimes de tentatives d'intimidation : perquisition à domicile, poursuites pénales sous des motifs à peine crédible... Une responsable associative s'est même vue demander la liste des manifestants devant le centre de rétention administrative de Rennes par la police judiciaire !

Conseil général : confirmer et innover

Les élections cantonales de mars dernier ont vu la reconduction de la majorité de gauche. Une validation des politiques départementales par les citoyens. Mais il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers.

André Lefeuvre, président du groupe radical et républicain, est doublement satisfait. La gauche, devenue pour la première fois dans l'histoire majoritaire au Conseil général, est reconduite pour trois ans, montrant ainsi sa capacité à répondre aux attentes des citoyens.

En outre, le groupe se renforce au Conseil général : Michel Penhouet (Dinard) et Christophe



André LEFEUVRE

Martins (Monfort-sur-Meu) rejoignent les trois élus radicaux (voir ci-dessous). Une preuve que les Radicaux peuvent s'imposer dans des scrutins de ce type.

Une gestion saine

Selon André Lefeuvre, ce résultat est celui de la bonne gestion du département. « *Les accusations sur l'augmentation des impôts ne tiennent pas. La quasi-totalité des départements ont dû augmenter leur fiscalité pour faire face aux transferts de charges* », soulignent-ils. Et de préciser : « *seuls 24 départements sur 100 imposent moins leurs ménages que l'Ille-et-Vilaine !* ».

Pour autant, rien n'est acquis. Les radicaux de gauche souhaitent que les politiques soient constamment évaluées. « *Il faudra apprendre à revoir certaines dépenses, voire les supprimer* » estime André

Lefeuvre. L'argent public devenant rare, il faut s'astreindre aux mêmes efforts que la population.

Les Radicaux de gauche considèrent en effet qu'une institution comme le département, qui compte 4000 agents, ne peut échapper à un examen de ses pratiques. Il faut également se refuser à intervenir à tout va.

La dépense ne doit jamais être automatique. « *Les Radicaux ont refusé que les collectivités s'engagent sans réfléchir dans le financement du TGV ou les travaux de la Baie du Mont-Saint-Michel. D'autant plus qu'il ne s'agit pas nécessairement de leurs compétences !* » explique André Lefeuvre.

Les priorités

A cette exigence de rigueur doit s'ajouter le lancement de nouveaux projets car il faut éviter de

s'endormir sur ses lauriers. Les Radicaux de gauche souhaitent continuer à faire valoir leurs spécificités au sein de l'Assemblée départementale.

Le développement durable doit rester une priorité. Les Radicaux renouvellent leur proposition de développement de la méthanisation. Ce procédé permet de transformer les lisiers et autres boues de stations d'épuration – des ressources qui ne manquent pas en Bretagne – en méthane pour faire du biogaz-carburant. Des bus circulent déjà avec cette énergie en France.

Autre priorité pour les Radicaux : la culture. Leur proposition de création d'animateurs socioculturels a été retenue. Il s'agit de permettre l'accès à la culture dans tous les territoires, y compris ceux éloignés des centres urbains.

Ils ont rejoint le groupe radical et républicain

A l'issue des élections cantonales de mars dernier, le groupe radical et républicain a accueilli deux nouveaux élus.



Christophe MARTINS
Conseiller Général - Montfort-sur-Meu

Christophe Martins est élu dans le canton de Montfort-sur-Meu.

Agé de 38 ans, il est depuis longtemps investi dans le développement du pays de Brocéliande et est maire d'Iffendic. Membre de la commission permanente et de la commission « Egalité des chances », il suivra plus particulièrement le dossier de l'enfance inadaptée.

Michel Penhouët l'a pour sa part emporté dans le canton de Dinard. Maire de Saint-Lunaire, il a largement contribué, en tant que président, au développe-

ment de la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude. Celle-ci regroupe 9 communes des Côtes



Michel PENHOUËT
Conseiller Général Dinard

d'Armor et d'Ille-et-Vilaine et pourrait accueillir prochainement Dinard. Il siègera au

Conseil général au sein de la commission « Equilibre territorial » et est chargé du commerce et de l'artisanat.

Notons que Christian Couet (Pleine-Fougères) a été reconduit dans ses fonctions de vice-président en charge de la qualité de vie et André Lefeuvre (Tinténiac) en tant que vice-président en charge des transports.

Jean Taillandier (Saint-Aubin-du-Cormier) reste questeur de l'Assemblée départementale.

En bref

Le PRG sera présent aux élections sénatoriales. La liste sera conduite par Christian Couet, vice-président du Conseil général et maire de Pleine-Fougères. Il sera accompagné par Jeanne Larue, vice-président du Conseil régional, André Lefeuvre, vice-président du Conseil général, Maryline Daunis, conseillère municipale de Rennes, Christophe Martins, conseiller général et maire d'Iffendic et Marie-Claire Souvestre, conseillère municipale à Vitré.

La commune de Saint-Lunaire, dont le maire est Michel Penhouet, a de nouveau décroché le Pavillon bleu, attribué aux plages bénéficiant d'excellentes eaux de baignade. Seules 75 communes en France, dont 4 en Bretagne, ont été ainsi valorisées.

La Fédération d'Ille-et-Vilaine du PRG a perdu trois illustres compagnons de route. Jean-Jacques Kerourédan, élu à Fougères puis à Rennes était une figure du milieu culturel, connu pour ses poèmes. Jean Hurault, ancien résistant et président des œuvres laïques, était également élu à Rennes. Jean Auvergne, maire du Rheu de 1975 à 1995, aura pour sa part profondément marqué sa ville.

Parole militante : solidarité et personnes âgées

La dépendance est reconnue comme le cinquième risque de la vie. Une personne âgée dépendante a besoin de soutien et d'aide.

Or aujourd'hui, le Gouvernement reporte le financement de ce risque sur les personnes âgées même, sur les familles et vers le secteur privé lucratif. Quid des classes moyennes et des personnes pauvres lorsqu'on connaît le coût de la mensualité d'une maison de retraite ou d'une heure de prestation d'aide à la personne proposé par ce secteur privé.

Dangers pour le petit commerce

Le monde du commerce est traversé par d'importants débats. Le maintien de commerces de proximité, en ville comme en zone rurale, constitue un défi.

Le printemps a été marqué par différents débats concernant le monde du commerce. S'ils concernent des aspects différents, ils concernent tous la vitalité du commerce.

Ouverture le dimanche

C'est à propos de l'ouverture le dimanche qu'ont commencé les interrogations. Rennes Métropole est toujours à la recherche d'un accord : Honoré Puil, vice-président PRG en charge du commerce, s'est déclaré ouvert mais à condition que ce soit du gagnant-gagnant. Si les syndicats et les commerçants étaient disposés à conclure un accord, les grandes surfaces ont finalement fait cavaliers seuls.

Les centre-villes

C'est ensuite la vitalité du commerce de centre-ville qui s'est trouvé au cœur des discussions. Avec une issue plus positive :

Rennes a mis en place le dispositif permettant d'intervenir lors de la cession de fonds de commerce.

L'objectif est d'éviter que les banques et agences immobilières remplacent les boulangeries et boulangeries.

Un instrument essentiel mais dont la mise en œuvre sera un défi. Il faudra fixer un prix juste lorsque la ville exercera son droit de préemption et surtout trouver un repreneur pour le commerce cédé.

Quel avenir ?

La loi pourrait toutefois encore évoluer et affaiblir le petit commerce.

Le projet de loi de modernisation de l'économie prévoit notamment de faciliter l'installation des grandes surfaces, aucune autorisation n'étant nécessaire pour les surfaces inférieures à 1000 m² (contre 300 actuellement).

Le risque est bien de voir les petits commerces un peu plus affectés.

En outre, la clientèle n'est pas extensible : toutes les grandes surfaces ne survivront pas. Avec le risque de voir se développer des friches commerciales aux portes de nos villes.

Questions à Honoré Puil, vice-président PRG de Rennes Métropole en charge du commerce

Que pensez-vous du projet de loi de modernisation de l'économie ?

Faire croire à une augmentation du pouvoir d'achat, qui résulterait d'une libéralisation accrue dans les secteurs de l'urbanisme commercial, des relations entre fournisseurs et distributeurs, et des soldes relève de l'illusion.

En fait, le projet LME vise surtout à consolider le pouvoir de la grande distribution au détriment du petit commerce et des consommateurs sans garantir une baisse des prix.

Il s'agit pourtant d'augmenter la concurrence donc de faire baisser les prix ?

Il s'agit d'une concurrence en

troupe l'œil. Les distributeurs disposent déjà des outils permettant de faire baisser les prix dans le cadre des lois Dutreil et Chatel.

La suppression de la loi Galland, qui rendrait librement négociables les tarifs des industriels, risque d'accentuer le poids de la grande distribution sur les fournisseurs, notamment les petits producteurs.

Et les soldes ?

Ils constituaient jusqu'à présent un événement auquel étaient attachés les consommateurs, on peut considérer que l'octroi de deux semaines supplémentaires à la discrétion du commerçant risque de créer de la dispersion et de la confusion.

Portrait d'élus



Ce fut la surprise : Pierre Christen est finalement entré au conseil municipal de Rennes au sein du groupe Radical de gauche suite à la démission de Jeannine Huon, qui a préféré se consacrer à son mandat de vice-présidente du Conseil général. Pierre Christen fait partie de la génération des élus trentenaires du PRG, avec Johan Theuret à Combourg et Stéphane Perrin à Saint-Malo.

C'est évidemment avec émotion qu'il a pris place parmi les mem-

bres du Conseil, aux côtés des autres élus radicaux, Honoré Puil et de Maryline Daunis. Mais aussi avec le souhait de contribuer activement à l'action de la municipalité. Journaliste spécialisé dans le secteur agroalimentaire, Pierre Christen a souhaité mettre ses compétences au service de la majorité. C'est ainsi que Daniel Delaveau, maire de Rennes, lui a confié la délégation « sport et nutrition-santé ».

Le lien entre le sport et la nutrition s'imposait : ce sont deux champs d'action privilégiés pour prévenir les maladies cardiovasculaires et le cancer. Rennes fait déjà figure de pionnière. Comme l'ont montré des géographes de la santé, l'espérance de vie s'améliorait dans la ville alors même qu'elle stagnait en Bretagne. La raison : des politi-

ques publiques volontaires. Pour Pierre Christen, il s'agira de développer au plan local le programme national « nutrition – santé » avec deux priorités. La première consistera à promouvoir certains réflexes nutritionnels auprès des populations des quartiers concernés par la « politique de la ville ». Obésité et surpoids infantiles sont particulièrement élevés dans les familles disposant de faibles revenus.

L'autre priorité concernera la consommation de fruits et légumes, qu'il faut rendre largement accessible là où la ville peut agir (restauration scolaire, maisons de quartier, manifestations sportives...). Pierre Christen épaulera par ailleurs l'adjoint au sport, du haut niveau au sport pour tous, en faisant le lien avec la santé.

Sommaire :

- p. 1 - Editorial
 - La chasse est ouverte
- p. 2 - Conseil général :
 - confirmer et innover
- p. 3 - Parole militante
- p. 4 - Portrait d'élus
 - En librairie
 - Ça se dit

En librairie



La question la plus fréquemment posée à un représentant du Parti Radical de Gauche est la suivante : « en quoi êtes-vous différents des socialistes ? ». Cet ouvrage très accessible, rassemblant des contributions d'universitaires, apporte des réponses à cette interrogation permanente. De la création du Parti Radical et de la SFIO jusqu'au début de la Ve République, les contributions pointent les points communs et les différences entre ces deux courants de la gauche française. Elles se penchent tant sur l'idéologie que sur les pratiques politiques (fonctionnement des partis, rapport avec les associations, méthodes de campagne...).

Si le parti socialiste a peu à peu pris la place qu'occupait le Parti radical sous la IIIe République, les Radicaux sont loin d'avoir perdu la bataille des idées, les socialistes intégrant la vision radicale (sans toujours l'assumer tant il leur est difficile d'abandonner le discours révolutionnaire). Comme le note Thierry Leterre, si les socialistes ont remplacé le Parti radical comme parti de gouvernement, il ne faut pas oublier que « les Radicaux ont gouverné en appliquant leur programme, les socialistes en trahissant le leur »...

Noëlle CASTAGNEZ, Gilles MORIN (dir.), *Socialistes et radicaux – Querelles de famille*, Editions de l'OURS, 192 p., 16 €

ça se dit...

- **MODEM ou modulable (suite)** • – L'inénarrable Thierry Benoit, député de Fougères, continue son errance dans le centre. D'abord Modem, il siège finalement comme non-inscrit avant de rejoindre le groupe « Nouveau centre » mais uniquement en rattachement administratif. Ce n'est peut-être qu'un début. Au Conseil général, il avait déclaré que l'opposition regroupait « six centres » (centre-UMP, centre-droit, centre-gauche, centre-MODEM, centre) faisant rire jusque sur les bancs de la droite...
- **Le sous-préfet à la mer** • – Le nouveau sous-préfet de Saint-Malo est Jacques Havard-Duclos. Il était précédemment directeur des services de la ville de Neuilly-sur-Seine, ville chère à Nicolas Sarkozy (et à sa famille...). Une récompense ? Peut-être. A moins qu'il ne s'agisse de surveiller de plus près le député-maire UMP René Couanau qui a bien du mal à voter les textes du gouvernement. Si même René Couanau commence à avoir des états d'âme...

- **Redécoupage ou charcutage ?** • Le redécoupage des circonscriptions législatives est en route. L'Ille-et-Vilaine est concernée : une circonscription supplémentaire sera créée sur le bassin rennais ce qui suppose de redessiner les autres. Alain Marleix, secrétaire d'Etat à l'Intérieur et « Monsieur Elections » à l'UMP tient le crayon. Comment douter de la qualité du résultat devant tant de compétences ?
- **Le bal des hypocrites** • On glose sur la division de la gauche mais la droite n'est pas en reste, notamment en Bretagne. Les députés UMP Couanau, Méhaignerie et Goulard ne manquent plus une occasion de critiquer le gouvernement (réforme constitutionnelle, RSA...). Un front breton ? Que nenni ! Les trois se détestent par ailleurs cordialement. Couanau reproche publiquement à Goulard de subventionner son centre des congrès et jalouse Méhaignerie qui est parvenu pour l'instant à échapper à l'établissement public foncier régional avec l'aide du gouvernement.

Pour contacter le PARTI RADICAL DE GAUCHE :

Fédération départementale du PRG - BP 50228 - 35102 RENNES Cedex 03
Tél : 02 99 84 00 65 - Site Internet : www.prg35.org - Courriel : contact@prg35.org

Nom : Prénom :
Adresse :

- souhaite recevoir la lettre "Bretagne Radicale". souhaite adhérer au Parti Radical de Gauche.

Directeur de la publication

Stéphane Perrin

Comité de rédaction

Bureau fédéral Ille-et-Vilaine

N° Commission paritaire 0410 P11354

N° ISSN 1299 - 1430

Mise en Page et Impression

Imprimerie Juette 02 99 53 70 06